

## **1. Retour sur les objectifs 2016-2017**

Dans notre rapport annuel pour l'année 2015-2016, deux grands objectifs avaient été identifiés pour l'année 2016-2017 concernant (1) la planification stratégique institutionnelle et (2) la promotion du rayonnement des professeures, professeurs, étudiantes et étudiants de la Faculté des arts et des sciences sociales.

### **1.1 La planification stratégique institutionnelle**

Au cours de l'année beaucoup d'attention a été accordée à la planification stratégique et, plus spécifiquement, à la mise en œuvre des propositions contenues dans le rapport du Décanat sur la planification académique déposée en janvier 2016; rapport dont les principales propositions ont trouvé un écho positif dans celui du Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche adopté par le Sénat académique et le Conseil des gouverneurs à l'automne 2016.

Dans la foulée de ces rapports et des projets qu'ils contenaient, nous avons travaillé à l'automne 2016 à l'élaboration d'une feuille de route identifiant les principales orientations d'un vaste chantier sur l'architecture des programmes comportant trois grands axes associés à différents projets spécifiques : **a)** Réimaginer l'architecture des programmes en prévoyant notamment en place un cheminement avec « distinction » se substituant aux programmes existants de spécialisation avec comme objectif de renforcer les programmes de majeure; **b)** Repenser la charpente interne des programmes en effectuant un travail de révision de cette charpente et notamment de la distribution des cours obligatoires/optionnels avec comme objectif de parvenir à une planification plus réaliste de l'offre de cours; **c)** Revoir les banques de cours en amorçant un processus de révision des banques de cours afin de moderniser l'offre de cours pour les rendre plus attractifs, de revoir la pertinence des préalables en gardant en tête la finalité que représente la flexibilité de l'offre de cours et d'actualiser les descriptifs et objectifs associés aux cours pour satisfaire aux nouvelles règles concernant le plan de cours. Les unités académiques de la Faculté ont déjà engagé des travaux sur chacun des grands axes de ce chantier et les premiers résultats devraient voir le jour au cours de la prochaine année.

Ajoutons que l'un des enjeux importants identifiés au cours des dernières années concernait la rétention des étudiantes et étudiants et il s'agit de l'une des fins visées par ce chantier sur l'architecture des programmes. Nous espérons que des résultats tangibles seront perceptibles au cours des prochaines années. Cet objectif sera poursuivi au cours de la prochaine année.

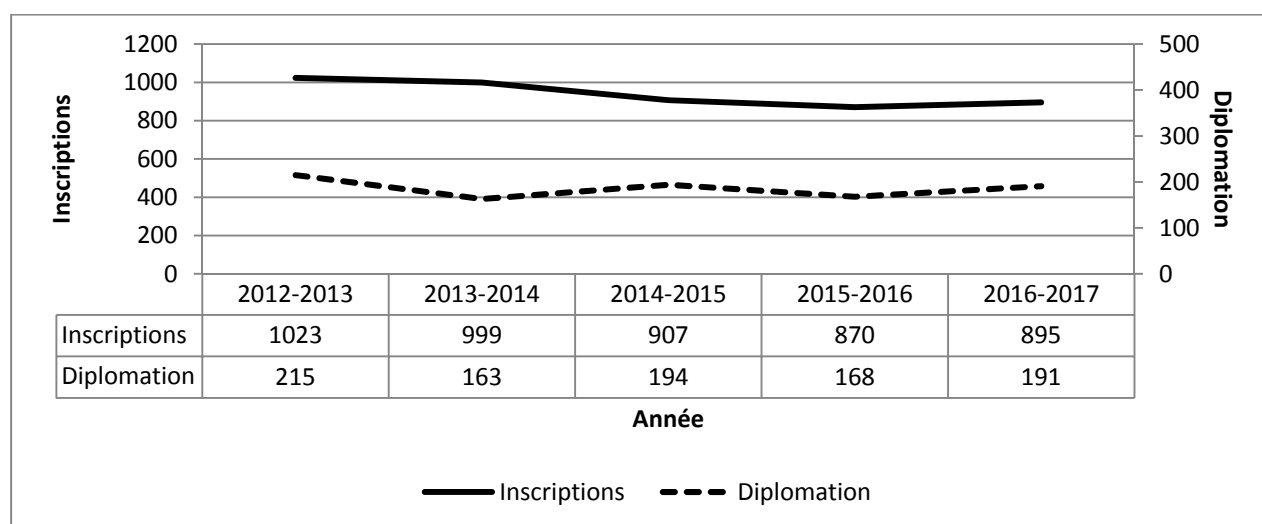
### **1.2 La promotion du rayonnement**

Concernant le second objectif relatif à la Promotion du rayonnement des professeures, professeurs, étudiantes et étudiants de la Faculté des arts et des sciences sociales, diverses démarches ont été engagées au cours de l'année. Nous avons poursuivi nos efforts en vue de maintenir à jour le site Web de la Faculté et d'en faire une véritable porte d'entrée sur la Faculté. De manière plus structurante, nous avons relancé les travaux du Comité facultaire des communications en clarifiant son mandat. Ce comité a produit au cours de l'année le premier Bulletin de la Faculté dont vous trouverez copie dans l'Annexe 2 de ce rapport. Ce comité a de plus organisé diverses activités permettant de renforcer la visibilité de la Faculté et de ses unités académiques. Ces activités seront développées et poursuivies au cours de la prochaine année.

Dans cet esprit, la Faculté a également mis sur pieds un Comité sur la RDCI dont le mandat consistait à réfléchir et à identifier : **a)** les modalités permettant de soutenir et de renforcer les activités de RDCI dans lesquelles sont engagés les membres du corps professoral, mais aussi les étudiantes et les étudiants; **b)** des activités susceptibles de permettre un plus grand rayonnement aux travaux de RDCI dans lesquelles sont engagés les membres du corps professoral et du corps étudiant; **c)** une structure permettant de coordonner un programme de mentorat pour assister les professeures et professeurs dans la préparation de demandes de financement (à l'interne, mais surtout à l'externe); **d)** une structure permettant l'encadrement de nouvelles professeures ou de nouveaux professeurs concernant la composante RDCI de leurs responsabilités professorales.

Les travaux de ce Comité sur la RDCI ont conduit à développer deux programmes pilotes d'appui financier et de relecture des demandes de financement que nous lancerons officiellement à l'automne 2017. Cet objectif sera lui aussi poursuivi au cours de la prochaine année.

## 2. La population étudiante



La Faculté a connu cette année une légère hausse des inscriptions à ses programmes. Le creux de la vague a-t-il été atteint ?

Concernant le taux de diplomation, les données indiquent une courbe en dents de scie qui reflète de l'oscillation de ce taux année après année. Au-delà du fait que l'analyse de ces données est rendue plus difficile parce qu'il faudrait croiser des données de cohorte plutôt que des données annuelles, une part de l'explication concerne le cheminement des étudiantes et des étudiants qui ne respectent pas toujours, et malgré nos efforts en ce sens, la feuille de route et le nombre d'années pour terminer un programme ou encore qui changent de programme et ne sont pas à même de récupérer l'ensemble des cours déjà faits dans le programme dans lequel elles et ils obtiennent finalement leur diplôme. Il n'y a là rien de particulièrement nouveau et probablement rien de particulièrement préoccupant non plus. La Faculté entend s'interroger au cours de la prochaine année pour cerner plus spécifiquement les enjeux de ce taux de diplomation. Au-delà des étudiantes et des étudiants qui sont inscrits dans un programme de la Faculté mais qui vont ultimement obtenir leur diplôme dans une autre faculté (les B.A.-B.Éd. par exemple) ou celles et ceux qui sont dans un programme de cinq ans (Baccalauréat en travail social), ce taux est-il « normal » ou présente-t-il réellement des « anomalies » ?

## 3. Le corps professoral et la recherche

Effectif professoral régulier 2015-16	77
Effectif professoral régulier 2016-17	80
Variation en %	3,9 %
Effectif professoral temporaire 2015-16	21
Effectif professoral temporaire 2016-17	19
Variation en %	- 9,5 %
Crédits offerts à temps partiel 2015-16	432
Crédits offerts à temps partiel 2016-17	413
Variation en %	- 4,4 %

La Faculté a été à même cette année de préserver son effectif professoral régulier en remplaçant les trois départs à la retraite (excluant le cas ambigu du « 5<sup>e</sup> » poste en français (occupé jusqu'en décembre 2016 par Marie-Sylvie Larue, mais apparemment financé au cours des dernières années par un budget PLOE). De plus, la Faculté a obtenu un nouveau poste régulier pour l'École de travail social. Ce « 10<sup>e</sup> » poste était réclamé depuis plusieurs années par l'École et nous sommes heureux de ce dénouement. Cela dit, la Faculté a dû se résoudre à offrir un poste temporaire de deux ans en criminologie et si ce poste permet effectivement de combler le besoin d'une offre de cours plus importante, le fait demeure qu'avec les inscriptions qui sont d'ores et déjà anticipées pour l'an prochain, et même si la situation se stabilise par la suite, les besoins de ressources régulières pouvant également, et manière plus stable, contribuer aux programmes ainsi qu'aux activités de R.-D.-C. et à la collectivité sont grands.

Enfin, au chapitre du corps professoral, nous ne pouvons pas ne pas souligner ici que la Faculté a perdu en cours d'année deux postes réguliers qu'elle n'envisageait pas perdre. Certes, les conditions financières de l'Université ont conduit à cette situation, mais le fait demeure que le décanat de la

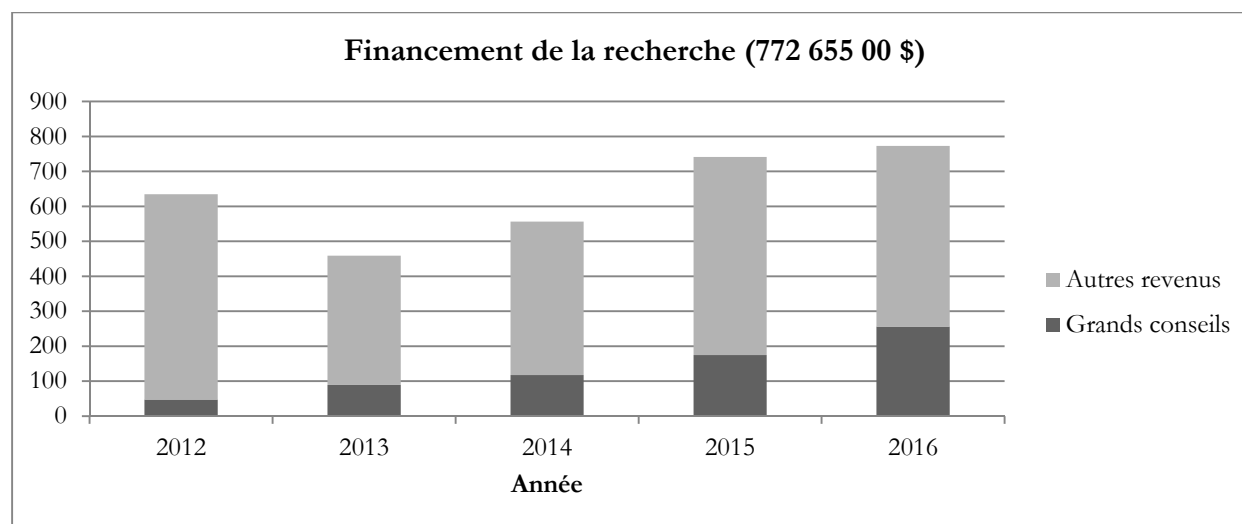
**Faculté des arts et des sciences sociales**  
**Rapport annuel 2016-2017**

Faculté a été placée devant le fait accompli, limitant ainsi ses capacités à réellement planifier ses choix, tant sur le plan académique que stratégique. La situation est d'autant plus préoccupante que plusieurs unités de la Faculté souffrent déjà d'un petit nombre de professeures et de professeurs que l'attrition non planifiée des ressources professorales provoquée par la situation budgétaire pourrait accentuer très rapidement étant donné le vieillissement d'une partie du corps professoral. Si la Faculté ne dispose pas de la marge de manœuvre nécessaire qui permettrait de planifier académiquement et stratégiquement sur plusieurs années, le risque est de contribuer à fragiliser un peu plus des unités académiques qui sont aujourd'hui relativement bien portantes.

<b>Diffusion de la R.-D.-C.</b>					
	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Publications arbitrées parues</b>	84	71	58	86	111

Cette année encore, nous tenons à réitérer le fait que nous estimons que la variable retenue pour apprécier la diffusion de la « recherche » est très limitative et contribue à masquer le travail de diffusion de niveau universitaire par ailleurs effectué par les professeures et professeurs, notamment dans les disciplines artistiques. Il faudrait, par exemple, inclure les données sur les activités de création variées soumises à un processus de sélection par jury ou comité d'évaluation dont le nombre se situe, pour l'année académique 2016-2017, à 26. À cela s'ajoutent divers autres travaux de recherche d'envergure tels des rapports de recherche, des éditions critiques, des traductions d'ouvrage et des comptes rendus critiques qui témoignent de l'activité déployée par les membres du corps professoral et qui contribuent incontestablement à l'avancement des savoirs et des connaissances dans leurs champs disciplinaires respectifs, mais aussi en dehors du milieu universitaire proprement dit. Nous considérons ces contributions comme tout aussi pertinentes que les publications arbitrées et elles devraient à notre avis trouver une place légitime dans le gabarit des documents et formulaires officiels de l'Université comme, soit dit en passant, dans ceux de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) dont l'apparent monopole sur la définition de ce que signifie « faire de la recherche » et ce qu'est une « contribution » en R.-D.-C. contrevient à première vue à la plus grande souplesse offerte à cet égard dans la Convention collective qui insiste sur les particularités disciplinaires.

En termes de publications arbitrées, la Faculté compte cette année 111 publications (articles, chapitres et livres), un nombre en croissance depuis les dernières années. Notons à cet égard que la variabilité de ce nombre année après année tient pour une part importante à la plus ou moins grande vitesse du processus de préparation et surtout du processus de publication. Tout en espérant que le creux de la vague soit derrière nous, nous entendons tout de même chercher à accentuer au cours des prochaines années nos efforts en vue d'augmenter la diffusion de la RDC par l'intermédiaire de telles publications arbitrées.



Concernant le financement de la recherche, après avoir connu une baisse à partir de 2008-2009 dont le creux aurait été atteint en 2012-2013, le financement de la recherche à la Faculté semble depuis connaître une augmentation. Ces chiffres demeurent toutefois un sujet de préoccupation et nous entendons continuer de travailler, de concert avec la FESR, pour encourager les professeures et

**Faculté des arts et des sciences sociales**  
**Rapport annuel 2016-2017**

professeurs de la Faculté à présenter des demandes, notamment auprès du Conseil de recherches en sciences humaines. Nous entendons également chercher à déterminer de quelle manière la Faculté pourrait mieux et plus concrètement les encadrer dans cet effort et les encourager à présenter des demandes aux principaux organismes. L'un des objectifs qui sera plus spécifiquement poursuivis par la Faculté au cours de la prochaine année va dans ce sens.

#### **4. Les programmes et les cours**

Nombre de crédits enseignés en 2015-2016	1946,5
Nombre de crédits enseignés en 2016-2017	2050
Variation en %	5,3 %
Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2015-2016	34355
Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2016-2017	35115
Variation en %	2,2 %

La Faculté a offert un plus grand nombre de cours cette année et un plus grand nombre de crédits-étudiants enseignés également. Cette hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des inscriptions au programme de majeure en criminologie qui a conduit à offrir un plus grand nombre de cours en criminologie et en sociologie (cours de méthode) ainsi que des stages à une première cohorte d'étudiantes et d'étudiants (13 en tout). Si l'on fait exception de ce programme, la plupart des autres programmes de la Faculté ont maintenu stable ou encore diminué l'offre de cours en raison des compressions budgétaires. Il n'est guère possible d'aller plus loin dans cette direction et la seule manière de réellement réduire ce nombre est désormais d'attendre les résultats concrets des différents projets relatifs au chantier sur l'architecture des programmes engagé cette année par la Faculté et qui se poursuivra au cours de la prochaine année.

#### **4.1. Évaluations de programmes complétées et suivi aux recommandations du Sénat académique relatives aux programmes évalués**

##### **4.1.1 Suivis aux évaluations de programme**

Aucun programme n'avait cette année à déposer un Plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs suite à une évaluation.

##### **4.1.2 Évaluations de programme amorcées en cours d'année**

Les unités académiques responsables des programmes suivants ont amorcé au cours de l'année 2016-2017 le processus d'autoévaluation de leurs programmes et le poursuivront au cours de la prochaine année en accueillant notamment la visite d'une équipe d'évaluation :

- ✓ Programmes de géographie
- ✓ Programmes de traduction
- ✓ Programmes de musique

Par ailleurs, les unités académiques responsables des programmes suivants ont terminé au cours de l'année le processus d'évaluation de leurs programmes et l'ensemble des pièces ont été transmises au bureau du VRER :

- ✓ Programmes de philosophie
- ✓ Programmes de sociologie
- ✓ Programme de maîtrise ès arts en littérature canadienne comparée

#### **4.2. Modifications apportées aux programmes**

Plusieurs unités académiques ont amorcé cette année un processus de modifications de leurs programmes s'inscrivant dans la perspective de la planification académique et du chantier sur l'architecture des programmes. Les principales modifications sont les suivantes :

- ✓ Le Décanat de la Faculté a proposé l'abolition du certificat en études pastorales et de la mineure en sciences religieuses.
- ✓ Le Département d'anglais a proposé des modifications au B.A. (majeure en anglais) afin de le rendre plus autoportant.

- ✓ Le Département d'études françaises a procédé à l'abolition de certains préalables des cours de littérature.
- ✓ Le Département d'histoire et de géographie a proposé des modifications aux programmes de géographie (B.A. spécialisation, B.A majeure et mineure) comme la création des cours GEOG2733 *Changements climatiques* et GEOG3223 *Territoire et développement*.
- ✓ L'École des hautes études publiques a proposé des modifications aux programmes de science politique comme la création du cours SCPO4530 *Politiques internationales et environnement*.
- ✓ L'École des hautes études publiques a proposé une modification au programme de maîtrise en administration publique – *Juris Doctor* (JD-MAP).
- ✓ Le Département de sociologie a proposé l'abolition de la mineure en études du vieillissement, dont les inscriptions étaient suspendues depuis 2009.
- ✓ L'École de travail social a proposé des modifications à la Maîtrise en travail social (M.T.S.), notamment afin de passer d'une maîtrise avec mémoire à une maîtrise avec thèse.
- ✓ Le Département d'études françaises a proposé la création, l'abolition et la modification de cours pour le programme de B.A. (spécialisation en sciences du langage).
- ✓ Le Département d'études françaises a proposé la création, l'abolition et la modification de cours pour le B.A. (spécialisation en études littéraires), le B.A. (majeure en études françaises) et la mineure en études françaises.
- ✓ Le Département de sociologie a proposé des modifications au B. Sc. soc. (majeure en criminologie) afin d'ajouter un nouveau champ d'études à ce programme.
- ✓ Le Département de traduction et des langues a proposé la création du cours ESPA3999, qui sera intégré à la mineure en espagnol.
- ✓ Le Département d'histoire et de géographie a proposé des modifications au B.A. (spécialisation en histoire et au B.A. (majeure en histoire).

#### **4.3. Création de nouveaux programmes**

- ✓ Le Département de traduction et des langues a proposé la création d'une mineure en espagnol.
- ✓ Le Décanat de la Faculté a proposé la création d'un programme de maîtrise en sciences sociales (en cours d'évaluation par un évaluateur externe).

#### **4.4. Nouveaux programmes lancés au cours de l'année**

Aucun nouveau programme n'a été lancé au cours de l'année.

### **5. Objectifs prioritaires 2017-2018 (max 3)**

#### **5.1 Planification académique facultaire**

Le premier objectif structurant que se fixe la Faculté au cours de l'année 2017-2018, et définitivement son objectif le plus important, concerne la poursuite de ses efforts en matière de planification académique. Ces efforts porteront plus particulièrement sur la mise en œuvre des propositions que contient le rapport du Décanat sur la planification académique et dans le Rapport du VRER. Tout est désormais en place du point de vue du régime pédagogique pour que les programmes soient officiellement modifiés afin de rendre possible un baccalauréat avec majeure (proprement dite) et un baccalauréat avec majeure avec distinction. Il convient maintenant d'effectuer les changements nécessaires au sein même des programmes et de poursuivre les travaux amorcés autour des trois grands axes du chantier lancé à l'automne 2016.

#### **5.2 Promotion du rayonnement des professeures, professeurs, étudiantes et étudiants de la Faculté des arts et des sciences sociales**

Le deuxième objectif structurant que se fixe la Faculté au cours de l'année 2016-2017 concerne la poursuite des efforts amorcés concernant la promotion du rayonnement des professeures, professeurs ainsi que des étudiantes et étudiants de la Faculté. Si l'accent a notamment été placé au cours de l'année 2016-2017 sur la diffusion de l'information, il nous apparaît important poursuivre cet effort qui, une fois les pratiques mieux établies, deviendront autoportants, mais aussi d'élargir un peu la notion de promotion pour envisager cette fois des efforts visant à encourager les uns et les autres dans des activités en amont qui, elles, seront par la suite utilement diffusées.

Une attention particulière sera cette année consacrée, en collaboration avec les divers Conseils étudiants, au sentiment d'appartenance des étudiantes et des étudiants envers la Faculté et

l'Université. Notre intention est d'identifier les causes principales affectant ce sentiment et des manières permettant de le renforcer.

### **5.3 Développement d'un créneau de R.-D.-C. en innovation sociale**

Le troisième objectif que nous nous fixons ne pourra certainement pas être atteint au cours de la prochaine année, mais nous souhaitons ouvrir un chantier de travail sur le thème de l'innovation sociale. L'objectif ultime est de parvenir à faire inscrire ce thème comme un créneau de recherche de l'Université, mais plusieurs objectifs secondaires sont également visés tels élargir la perception qu'ont les professeurs et professeuses de ce qu'implique la notion d'innovation sociale de manière à maximiser l'utilisation des ressources qui sont disponibles (FINB par exemple) ou encore encourager les efforts de collaboration interdisciplinaire autour de certains « objets » sociaux (aménagement linguistique par exemple).

## **6. Plan stratégique 2017-2018**

Veillez noter que seules les actions et activités qui seront nouvelles en 2017-2018 sont mentionnées dans cette section. Bien qu'elles ne soient pas mentionnées ici, plusieurs autres actions et activités sont relancées et encouragées année après année (voir Annexe 1 pour le détail des actions et activités engagées au chapitre de la Planification stratégique au cours de l'année 2016-2017 et dont plusieurs seront poursuivies au cours de la prochaine année).

### **6.1 Actions relatives au chantier « Enseignement de qualité et expérience étudiante »**

1.2.1 Favoriser l'interdisciplinarité et la multidisciplinarité dans le développement des programmes d'études.	- Engager la réflexion en vue de créer deux mineures en art dramatique et en arts visuels dans la perspective de créer un baccalauréat multidisciplinaire dans les disciplines artistiques
1.2.2 Miser sur l'engagement de tous les membres de la communauté universitaire afin de créer un environnement propice à l'apprentissage axé sur l'excellence.	- Sensibiliser la communauté facultaire sur l'importance des enjeux entourant l'accommodement des étudiantes et des étudiants
1.2.3 Assurer une offre de programmes d'études de haute qualité permettant une formation intellectuelle, personnelle, scientifique et professionnelle.	- Poursuivre les démarches en vue de substituer aux programmes de spécialisation un cheminement avec « distinction »
1.2.4 Poursuivre l'évaluation continue et le maintien de la qualité des programmes inspirés des meilleures pratiques dans le milieu universitaire.	- Procéder à l'évaluation des programmes des Départements de traduction et des langues, de musique et de géographie - Proposer la création d'un cheminement avec « distinction » en remplacement des programmes de spécialisation
1.4.2 Accompagner les étudiantes et les étudiants dans leur transition vers d'autres études ou le marché du travail.	- Renforcer la dimension expérientielle des études en explorant diverses expériences faites dans d'autres institutions

### **6.2 Actions relatives au chantier « Engagement »**

2.5.1 Renouveler et intensifier notre stratégie interne et externe de communication, de promotion et de marketing.	- Créer un blogue - Créer une page Facebook
--	--

### **6.3 Actions relatives au chantier « Internationalisation »**

3.1.3 Assurer une présence plus systématique et une visibilité à l'échelle internationale.	- Formaliser dans le cadre d'un projet pilote l'appui financier de la Faculté dans les projets de mobilité internationale des professeurs et professeuses en lien direct avec la mobilité de nos étudiantes et étudiants.
3.4.1 Promouvoir l'intégration d'une dimension internationale dans les	- Accentuer nos efforts de sensibilisation portant sur l'internationalisation des curriculums en créant un Comité

**Faculté des arts et des sciences sociales  
Rapport annuel 2016-2017**

contenus de cours et appuyer les démarches à cet égard.	de travail sur cette question
---	-------------------------------

**6.4 Actions relatives au chantier « Recherche, développement, création et innovation »**

4.1.2 Renouveler et moderniser les moyens de communication interne et externe destinés à promouvoir la recherche, ses résultats et ses retombées tout en intensifiant le partage d'information à cet égard.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un blogue</li> <li>- Créer une page Facebook</li> </ul>
4.2.1 Augmenter le taux de réussite des demandes de financement déposées auprès des organismes subventionnaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place le programme de mentorat pour mieux encadrer les jeunes professeures et professeurs dans la préparation d'une demande de financement</li> <li>- Mettre en place le programme de financement ponctuel en cas de demande recommandée, mais non financée</li> </ul>
4.4.1 Soutenir les axes de développement prioritaires en recherche.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler à l'élaboration d'un axe de recherche portant sur les arts</li> <li>- Travailler au développement d'un créneau de recherche portant sur l'innovation sociale</li> </ul>
4.4.2 Favoriser les programmes, les formations et les activités susceptibles de soutenir les axes de développement prioritaires en recherche.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer la création d'une mineure multidisciplinaire en études de l'environnement</li> </ul>
4.4.3 Encourager le développement de nouveaux axes prioritaires en RDCI en fonction du capital humain et des compétences des chercheuses et des chercheurs des trois campus.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler à l'élaboration d'un axe de recherche portant sur les arts</li> <li>- Travailler au développement d'un créneau de recherche portant sur l'innovation sociale</li> </ul>
4.5.2 Développer des programmes de cycles supérieurs dans les domaines privilégiés afin d'appuyer les équipes de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un programme de maîtrise en politique publique</li> </ul>

**6.5 Actions relatives au chantier « Gouvernance responsable et excellence organisationnelle »**

Aucune activité ou action n'est envisagée sur ce chantier
---